L’école polytechnique essaie de devenir une institution de premier plan. Le bureau de la recherche vient d’annoncer un programme de bourses d’été. Les chercheurs peuvent proposer des projets afin de recevoir la somme de 6000$ pour les deux mois d’été.

Vous enseignez l’ingénierie. Bien que vos recherches aient une bonne réputation au Canada, votre tâche d’enseignement vous empêche d’entreprendre un projet majeur qui vous tient à cœur depuis quelque temps. Vous commencez donc à préparer votre dossier de candidature.

Un matin, le vice président responsable des recherches vous téléphone: « j’aimerais que vous participiez au jury pour notre nouveau programme de bourse. C’est important pour nous d’avoir des membres respectés et au courant des recherches actuelles.»

Que répondez-vous?

Vous expliquez au vice-président que justement, vous travaillez vous-même sur une candidature. Il répond:« je comprends vos scrupules, mais il serait injuste que nos meilleurs chercheurs – ceux qu’on veut sur le jury – ne puissent pas courir la chance d’avoir la bourse. Vous pourrez donc appliquer quand même. Il suffit que vous ne soyez pas impliqué dans l’évaluation de votre propre candidature. Vous quitterez la pièce à ce moment-là. Les autres membres du jury noteront votre demande en votre absence et vous ne connaitrez pas votre rang avant la fin du processus. »

Est-ce que cela résout le problème?